

Les Centres de Formation de Jeunes Agriculteurs au Cameroun

B. Dineur*

Résumé

Un réseau de Centres de Formation de Jeunes Agriculteurs est en cours d'installation au Cameroun.

La conception des activités des C.F.J.A. est intéressante car il s'agit d'une formation orale et pratique où les discussions et échanges de vues jouent un rôle majeur. De jeunes couples disposant de terres de culture dans leur village d'origine sont uniquement recrutés. Les femmes reçoivent une formation spéciale (hygiène, alimentation, puériculture, couture, broderie).

A l'issue du stage qui dure de 8 à 10 mois (saison agricole) les familles retournent au village avec une paire d'animaux de trait, le matériel aratoire et le produit de leurs cultures vivrières au C.F.J.A.

Summary

A network of training Centres for Young Farmers (C.F.J.A.) is being installed in Cameroon.

The type of activities at the C.F.J.A. deserves interest, as the training is based on verbal and practical one with discussions and exchanges of views playing a large role. Only young couples households owing agricultural land in their own village are recruited.

Women receive a special training (hygiene, feeding, child welfare, sewing, embroidery). At the outcome of this course which lasts 8 till 10 months (farming season) the families return to their village with a pair of draught animals, agricultural equipment and the food crops they have produced at the C.F.J.A.

Introduction

L'idée de la création de Centres de Formation de Jeunes Agriculteurs (C.F.J.A.) semble due à la Fédération Genevoise de Coopération, organisation non gouvernementale dont le siège est à Genève. L'objectif de ces centres est de former d'une manière pratique de jeunes paysans aux techniques rationnelles de l'agriculture locale. Ce projet a démarré en 1969, date de mise en activité du premier centre.

Méthodologie de la formation

Les personnes à former appelées stagiaires sont recrutées dans les villages situés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres du centre. Ils doivent être originaires du village ou y avoir séjourné au moins cinq ans. Il s'agit obligatoirement de jeunes couples, volontaires, pouvant avoir des enfants et de bonne moralité. En effet, tout litige en cours avec les autorités locales provoque trop d'absences du C.F.J.A. Ils doivent en outre disposer de champs de culture dans le village d'origine. Aucun diplôme ni certificat n'est exigé; de plus, il n'est pas nécessaire que les stagiaires sachent lire et écrire.

Les couples arrivent au C.F.J.A. début avril munis de deux sacs de mil qui serviront à satisfaire leurs premiers besoins alimentaires. Progressivement le Centre prendra en charge leur subsistance (viande, mil, riz, oeufs, lait ...). Un logement de bonne qualité est mis à la disposition de chaque couple.

Les femmes des stagiaires reçoivent une formation d'hygiène, de cuisine, de soins aux enfants, de couture et de broderie. Le stagiaire choisit ensuite une parcelle qu'il débroussaille.

Il y cultivera environ 0,5 ha de sorgho de saison + 0,5 ha de coton + 0,5 ha de sorgho de contre saison, ainsi que diverses cultures vivrières (pour la province de l'Extrême Nord). Tous les stagiaires sont rassemblés sur une parcelle pour la description et la démonstration du travail à faire (labour, semis, sarclage, buttage) puis chacun réalise l'opération sur sa parcelle avec l'aide de sa femme, les moniteurs circulant d'un champ à l'autre. Le soir, tous les stagiaires sont réunis: les commentaires de chacun sur les travaux effectués constituent la base de l'enseignement qui est donc orale et dispensée en langue locale. Il n'y a pas de cours théorique, de livre, ni de cahier.

Les travaux des champs sont réalisés à l'aide des animaux de trait appartenant au Centre dès le début de la saison des pluies qui s'étend de juin à septembre. Néanmoins chaque stagiaire reçoit une paire d'animaux qu'il dressera lui-même suivant les conseils du moniteur. Ces animaux sont achetés par les encadreurs sur le budget annuel alloué par le Ministère de l'Agriculture.

Tous les stagiaires sont libérés à partir de Noël pour la période de fêtes traditionnelles. Ils reviendront terminer la campagne agricole de fin janvier à février-mars selon la saison. La promotion est

* Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire, B.P. 56 Maroua - Cameroun.

ensuite libérée. Chacun retourne au village avec sa paire d'animaux de trait, les outils de base de la culture attelée (jougs, charrue, équipement butteur, roulette à faire des poquets) et le produit de ses cultures vivrières. La valeur des cultures de rente (coton) est destinée à l'autofinancement du Centre ainsi qu'au paiement des animaux et du matériel de traction reçu.

Des visites régulières d'un moniteur sont effectuées chez chaque ancien stagiaire durant les deux années qui suivent la formation. La formation continue est donc ainsi partiellement assurée.

Personnel et infrastructures d'un C.F.J.A.

L'encadrement permanent d'un C.F.J.A. comprend un directeur (niveau technicien agricole), un chef de suivi extérieur (niveau agent technique agricole) qui s'occupe du recrutement des stagiaires et du suivi après la formation dans le centre, un chef d'exploitation (niveau agent technique agricole) qui s'occupe de la formation et de l'encadrement technique dans le centre, une animatrice (niveau certificat d'études primaires élémentaires, formée à Yaoundé) qui s'occupe de l'animation féminine, et un surveillant général qui règle la discipline dans le centre.

Chaque centre prévu pour 25 couples comprend :

- 25 logements en matériaux semi-durs
- 1 grande case de type traditionnel pour les réunions et les discussions
- 1 bâtiment simple pour les cadres (bureaux)
- 1 bâtiment sanitaire central (eau, toilettes ...)
- 4 logements pour le personnel
- 1 voiture légère
- 2 vélomoteurs
- 1 petit atelier (menuiserie et réparation du matériel aratoire)
- 1 troupeau de 30 paires d'animaux de traits.

Le Centre de Coordination et d'Appui

Toutes les activités entreprises par les C.F.J.A. ne peuvent se réaliser sans que des problèmes techniques, administratifs et financiers surgissent.

Aussi, un Centre de Coordination et d'Appui (CCA) aux CFJA a été créé à Maroua depuis 1978 pour l'encadrement des centres de la province de l'Extrême Nord. Il comprend actuellement un directeur qui s'occupe de la gestion financière, trois assistants (dont deux néerlandaises) qui coordonnent le programme d'animation féminine, et un technicien d'agriculture pour les problèmes techniques.

Le CCA a notamment constaté la nécessité de former des artisans forgerons pour réparer et fabriquer les outils agricoles au village. Un projet est à l'étude.

Le réseau de C.F.J.A.

Le réseau de CFJA installé depuis 1969 compte actuellement (avril 1986) 12 centres : 7 sont répartis dans la province de l'Extrême Nord Cameroun et 5 dans le Sud du Pays. Les sources de financement pour la création des centres ont été diverses : FGC (Fédération Genevoise de Coopération — ONG Suisse), UIPE (Union Internationale pour la Protection de l'Enfance — ONG Suisse), CTS (Coopération Technique Suisse-Coopération Officielle Publique), U.S.A.I.D (Coopération Technique des USA). La Belgique pour sa part à travers certaines ONG a financé la création d'un centre. Le Ministère de l'Agriculture du Cameroun a financé la création de plusieurs centres et assure actuellement le fonctionnement de tous.

Résultats et conclusion

En effectuant les diverses opérations agricoles, les couples de stagiaires acquièrent progressivement une meilleure qualification grâce aux échanges de vues et aux conseils. Quatre-vingts pour cent des stagiaires restent stables après la formation, et dès leur retour au village ils exercent une influence favorable sur les agriculteurs du lieu. 1097 couples de stagiaires ont été formés jusqu'à ce jour (avril 86). La plupart sont très satisfaits de la formation reçue. L'initiative de créer des centres supplémentaires mérite d'être encouragée.